



DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 JANVIER 2025.

Conseillers en exercice	:	33
Présents	:	24
Pouvoirs	:	5
Absents	:	4

L'an deux mille vingt-cinq, le trente Janvier, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire et sur convocation qui leur a été adressée le vingt-quatre Janvier deux mille vingt-cinq.

Étaient présents :

M. Paul CARRERE, Maire,

M.M. Isabelle CANTEGREIL, Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Rose-Marie ABRAHAM, Claude LABORDE, Christelle GUILHEMSAN, Yannick VILLATORO, Anaïs CADIS, Daniel BIREMONT, Nathalie MOMEN, Adjoint

M.M. Philippe BOUCHONNEAU, Martine COULOUDOU, Alain CLOUTOUR, Marie-Christine ALTIMIRA, Véronique CARRERE, Didier STEVENIN, Angéline GUILHEMSAN, Nacira LAROUSSE, Christian PIT, Arnaud BRUNET, Philippe ESPUNA, Nicolas MATHIO, Céline BROQUERE, Mickael ECKHOUDT

Absents excusés ayant donné Pouvoirs :

M. Daniel REISEMBERG à M. Philippe BOUCHONNEAU

Mme Pascale MOURIERE à M. Philippe ESPUNA

M. Michel GOURDON à M. Claude LABORDE

Mme Katia LEFEVRE à Mme Isabelle CANTEGREIL

Mme Anaïs BAREYT à Mme Nacira LAROUSSE

Absents :

M.M. Cyril BIREMONT, Luc SCOGNAMIGLIO, Pierre GALIBERT, Annick CREISMEAS

Secrétaire de séance :

Mme Nathalie MOMEN

Point 1 de l'ordre du jour.

Délibération n° 2025.003.

Objet : VOTE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2025 AU COMITE DU MEMORIAL LANDAIS DES MORTS POUR LA FRANCE EN AFRIQUE DU NORD



Point 1 de l'ordre du jour.

Délibération n° 2025.003

Objet : VOTE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2025 AU COMITE DU MEMORIAL LANDAIS DES MORTS POUR LA FRANCE EN AFRIQUE DU NORD

Le 25 mars 2025 marquera le 25^{ème} anniversaire de l'inauguration du Mémorial en hommage aux Landais Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

CONSIDERANT la demande de participation par le Comité du Mémorial Landais des Morts pour la France en Afrique du Nord pour effectuer quelques travaux, en particulier la réfection des noms des 108 soldats landais inscrits sur les colonnes du Mémorial,

CONSIDERANT que notre Commune a eu à déplorer le décès de 2 jeunes militaires, 1 sur Morcenx et 1 sur Sindères,

Monsieur Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY propose d'accorder une subvention de 200 € pour l'année 2025 pour participer aux travaux de réfection des colonnes du Mémorial

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à mains levées, à l'unanimité

DECIDE d'allouer une subvention de 200 € pour 2025 au Comité du Mémorial Landais des Morts pour la France en Afrique du Nord pour participer aux travaux de réfection des colonnes du Mémorial

DIT que les crédits seront prévus au Budget 2025

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que conformément à l'article R421-1 à R 421-7 du Code de Justice administrative le Tribunal Administratif de Pau peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission aux services de l'Etat. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet <http://telerecours.fr>

Fait à Morcenx la Nouvelle, le 30/01/2025

La Secrétaire de séance,
Nathalie MOMEN

Le Maire,
Paul CARRERE.



Copies : Préfecture
Chrono – Dossier CM
Compta